

GARANTIE LIMITÉE  
DE PAREMENT FIBERCEMENT  
PRÉFINI DE  
CERTAINTEED COLORMAX<sup>MC</sup>

**CertainTeed** 



LIMITÉE

GARANTIE

## FÉLICITATIONS!

...et merci de votre récent achat de parement FiberCement préfini de CertainTeed ColorMax<sup>SM</sup>. Vous pouvez être sûr d'avoir pris la bonne décision en achetant un produit d'une des meilleures entreprises de l'industrie qui offre en outre une excellente garantie.

Depuis 1904, CertainTeed fabrique des produits de construction de qualité qui apportent beauté et protection durable aux domiciles de tous types, grandeurs et âges. En plus des parements en fibrociment, CertainTeed offre des parements en vinyle, des produits d'isolation, des bardeaux de toit, des fenêtres, rampes et terrasses en vinyle, des terrasses, rampes et garnitures en composites, ainsi que des tuyaux.

Depuis plus de 100 ans, notre nom reflète notre philosophie, « Quality made certain, satisfaction guaranteed » (Qualité certaine, Satisfaction garantie).

## GARANTIE

Limitée, proportionnelle et transférable

### Qui et quoi est couvert et pour combien de temps?

CertainTeed garantit au premier propriétaire/consommateur de la propriété que le revêtement préfini CertainTeed ColorMax (ci-après désigné par « ColorMax ») appliqué sur son parement FiberCement WeatherBoards<sup>SM</sup>, lorsque le parement est adéquatement installé, manipulé et utilisé normalement :

- Est lavable avec un détergeant doux, une éponge et un boyau d'arrosage (*le lavage à pression n'est pas recommandé et annulera cette garantie*).
- Ne se décollera pas, ne craquera pas, ne s'effritera pas et ne jaunira pas.
- Ne provoquera pas la décoloration permanente des surfaces sous le parement à cause de l'érosion du revêtement ColorMax.
- Ne s'érodera pas au point d'exposer la surface des parements FiberCement WeatherBoards.

La garantie durera quinze (15) ans (« Période de garantie ») à partir de la date d'installation initiale du parement ColorMax. Advenant un défaut de fabrication du revêtement ColorMax pendant la période de garantie, CertainTeed paiera le remplacement du revêtement (peinture) conformément au calcul proportionnel de l'échéancier de garantie au verso, y compris des frais de main d'œuvre raisonnables liés à la réparation, la dépose du revêtement actuel ou à l'application d'un revêtement de remplacement, sans dépasser un coût total de 1 \$ par pied carré. Le montant payé par CertainTeed sera proportionnel et calculé selon l'échéancier de garantie au verso. Au lieu de payer une part proportionnelle des coûts de remplacements, CertainTeed se garde le droit de rembourser le montant payé par le propriétaire/consommateur original pour le revêtement ColorMax, y compris le coût de l'application initiale du revêtement (proportion telle qu'indiquée sur le calcul proportionnel de l'échéancier de garantie au verso).

### Protection SureStart<sup>SM</sup>

Le revêtement ColorMax appliqué sur le parement FiberCement WeatherBoards CertainTeed est couvert par la Protection SureStart pour une période de deux (2) ans suivant la date de fin d'installation du parement. Advenant un défaut de fabrication sur le revêtement de ColorMax pendant la période de Protection de SureStart, CertainTeed paiera 100 % des coûts de remplacement du revêtement ColorMax en vertu de cette garantie. La responsabilité maximale de CertainTeed en vertu de la Protection SureStart équivaudra aux coûts raisonnables de remplacement du revêtement défectueux à la valeur courante, y compris des frais de main d'œuvre liés à la réparation ou à la dépose du revêtement original ou à l'application d'un revêtement de remplacement, sans dépasser un coût total de 1 \$ par pied carré.

### Transférabilité

Cette garantie limitée est transférable par le propriétaire/consommateur initial du parement FiberCement préfini ColorMax au propriétaire/consommateur suivant en vertu des conditions de cette garantie, incluant la période de Protection SureStart restante. La durée de la garantie, calculée à partir de la date d'installation du parement, restera la même qu'avec le propriétaire/consommateur initial. Cependant, le propriétaire suivant ne peut pas transférer la garantie une seconde fois à un autre propriétaire.

## Restrictions

Cette garantie ne couvre pas (CertainTeed n'a donc aucune responsabilité de garantie envers ces points) tout défaut, défectuosité ou dommage causés par des situations hors du contrôle de CertainTeed, incluant, sans s'y limiter :

- Le transport, la manutention et l'entreposage incorrects des parements FiberCement préfini de ColorMax, incluant, sans s'y limiter : le drainage inadéquat, l'exposition à de l'eau stagnante, une ventilation inappropriée, un poids d'empilage excessif ou d'autres causes de blocage, de dommages liés à l'humidité, de contamination de surface, de défauts de surface, d'efflorescence, de farinage ou d'autres dommages.
- Le mauvais usage, l'abus ou le manque d'entretien du parement FiberCement préfini de ColorMax, incluant, sans s'y limiter : le fait de frotter des égratignures, rayures, bosses ou autres, ainsi que les dommages causés par les outils, échelles, échafaudages et autres outils de travail.
- L'installation incorrecte du parement qui ne respecte pas strictement les instructions écrites de CertainTeed.
- Les défauts, défaillances ou dommages liés au mur ou au substrat sur lequel le parement FiberCement préfini de ColorMax est installé causés par le mouvement, la distorsion, les craquelures ou le tassement du mur, du substrat ou de la fondation de l'immeuble.
- L'exposition à des produits chimiques nocifs, émanations, vapeurs ou substances tachantes extérieures.
- L'exposition au brouillard salin ou autres polluants de l'air (incluant, sans s'y limiter, l'oxyde métallique ou les particules métalliques) et à la moisissure. (Ces derniers points relèvent des conditions environnementales et non des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par cette garantie limitée.)
- Le manque d'entretien ou l'impossibilité d'effectuer l'entretien raisonnable et nécessaire du parement FiberCement préfini de ColorMax (voir la section Entretien de la garantie), incluant, sans s'y limiter : calfeutrer les joints, serrer les fixations, enlever la terre et les autres contaminants, faire des retouches aux endroits endommagés et autres tâches appropriées.
- Le fait de ne pas avoir enlevé la pellicule qui protège le parement pendant l'installation.
- L'effet des débris, du feu, des tremblements de terre, des inondations, des éclairs, de la grêle, des tornades ou d'autres catastrophes naturelles.
- Le changement de couleur ou la décoloration causés par des conditions atmosphériques normales, telles que l'exposition au soleil et les variations climatiques, qui amènent toute surface à graduellement se décolorer, à fariner et à accumuler de la crasse ou des taches. La sévérité des conditions dépend de la situation géographique de la construction, de la propreté de l'air dans ce secteur et de beaucoup d'autres facteurs sur lesquels CertainTeed n'a aucun contrôle.
- L'utilisation d'apprêt, de scellant, de peinture ou d'un autre revêtement appliqués sur le revêtement de ColorMax qui n'est pas recommandé ou offert par CertainTeed, indépendamment des techniques d'application et des spécifications recommandées par le fabricant d'apprêt, de scellant, de peinture ou de revêtement.
- L'application incorrecte d'apprêt, de scellant, de peinture ou d'un autre revêtement recommandé ou offert par CertainTeed (les questions liées à l'apprêt, au scellant, à la peinture ou au revêtement devraient être posées au fabricant du produit appliqué).
- Tout autre dommage non causé par un défaut du revêtement ou de son application.

CertainTeed se garde le droit d'arrêter de produire ou de modifier tous ses produits, y compris les couleurs, sans aviser les propriétaires/consommateurs et n'assume aucune responsabilité liée à cette interruption ou modification. CertainTeed ne sera pas non plus responsable si les matériaux de remplacement n'ont pas la même couleur ou le même lustre que les produits originaux en raison de l'altération atmosphérique normale. Si CertainTeed remplace du matériau garanti sous la présente, il peut substituer des produits désignés par CertainTeed comme étant de qualité ou de prix similaire dans l'éventualité où le produit originellement installé ne serait plus produit ou serait modifié.

## Garantie limitée et limitation des recours

LES OBLIGATIONS INDIQUÉES DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUENT LE SEUL RECOURS ET REMPLACENT TOUTES AUTRES OBLIGATIONS ET GARANTIES. LA LOI PROVINCIALE APPLICABLE DÉTERMINE LA PÉRIODE DE TEMPS SUIVANT LA VENTE DANS LAQUELLE UN PROPRIÉTAIRE/CONSOMMATEUR PEUT PRÉSENTER UN RECOURS EN VERTU DE LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE PERTINENCE À DES FINS PRÉCISES. LES OBLIGATIONS ET/OU RESPONSABILITÉS DE CERTAINTTEED SONT LIMITÉES À LA RÉPARATION, LE REMBOURSEMENT OU LE REMPLACEMENT DE PRODUITS DÉFECTUEUX. CERTAINTTEED NE SERA DANS AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, INCLUANT TOUT DOMMAGE À LA CONSTRUCTION, À SON CONTENU OU À TOUTE PERSONNE OU PROPRIÉTÉ, QUI SONT LE RÉSULTAT D'UNE VIOLATION. SI VOTRE PROVINCE NE PERMET PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, LES RESTRICTIONS MENTIONNÉES CI-HAUT PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. AUCUN RÉPRÉSENTANT SUR LE TERRAIN, DISTRIBUTEUR, DÉTAILLANT OU INSTALLATEUR DE CERTAINTTEED N'EST AUTORISÉ À CHANGER OU À MODIFIER CETTE GARANTIE LIMITÉE.

Cette garantie limitée vous confère des droits juridiques précis. Vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.

## Ce que le consommateur doit faire

Le consommateur ou le propriétaire de la maison doit rapidement aviser CertainTeed par écrit de tout défaut de revêtement et doit fournir la preuve de la date d'achat et d'installation du parement FiberCement préfini applicable ColorMax ainsi que la preuve de droit de propriété. Tous les avis doivent être envoyés à : CertainTeed, à l'attention de : Réclamation au titre de la garantie, 803 Belden Road, Jackson, MI 49203. Dès réception, CertainTeed évaluera la réclamation et pourrait exiger que le propriétaire/consommateur soumette un échantillon du matériau défectueux à CertainTeed pour analyse. CertainTeed examinera alors la réclamation et le matériau défectueux. S'il s'avère que le matériau présente un défaut couvert par la garantie, CertainTeed paiera la réparation ou remplacera le revêtement selon les conditions de cette garantie, ou encore remboursera le montant payé par le propriétaire/consommateur pour le revêtement (incluant la main d'œuvre pour l'application du revêtement si elle a été faite dans la période de Protection SureStart décrite ci-dessus), et cela dans un laps de temps raisonnable suivant la lecture et l'évaluation de la réclamation.

Les références au parement FiberCement préfini de ColorMax dans cette garantie désignent tout parement ou soffite FiberCement préfini de ColorMax installée en même temps que le parement FiberCement préfini de ColorMax original.

## Calcul proportionnel de l'échéancier de garantie

Nombre d'années d'utilisation après l'installation	Part d'obligation de garantie proportionnelle de CertainTeed pour la PEINTURE	Part d'obligation de garantie proportionnelle de CertainTeed pour la MAIN D'ŒUVRE
0-2	100%	100%
Plus de 2 mais moins de 3	100%	93%
Plus de 3 mais moins de 4	100%	86%
Plus de 4 mais moins de 5	100%	79%
Plus de 5 mais moins de 6	100%	72%
Plus de 6 mais moins de 7	100%	65%
Plus de 7 mais moins de 8	100%	58%
Plus de 8 mais moins de 9	100%	51%
Plus de 9 mais moins de 10	100%	44%
Plus de 10 mais moins de 11	100%	37%
Plus de 11 mais moins de 12	100%	30%
Plus de 12 mais moins de 13	100%	23%
Plus de 13 mais moins de 14	100%	16%
Plus de 14 mais moins de 15	100%	9%

## Entretien

Bien que le parement FiberCement préfini de ColorMax soit résistant à la plupart des taches courantes telles que l'huile et la graisse, il se salit comme tout autre produit lorsqu'il est exposé aux intempéries. De la craie peut aussi s'accumuler en surface. Il s'agit d'un phénomène normal pour tout matériau pigmenté constamment exposé au soleil et aux autres éléments. La saleté, l'encrassement et la craie peuvent être enlevés simplement au moyen d'un tuyau d'arrosage ou d'une éponge et d'un seau d'eau savonneuse.

CertainTeed Corporation  
P.O. Box 860  
Valley Forge, PA 19482  
www.certainteed.com

**CertainTeed**   
Qualité certaine. Satisfaction garantie.

Cette garantie entre en vigueur le 2/12/07  
(La garantie en vigueur lorsque le parement a été initialement installé est la garantie qui s'applique.)

© 04/2008 CertainTeed Corporation CM003-FCN